



# Chargé de sécurité

Prévention des risques en entreprise



www.ocsformation.fr

P126



## Objectif de formation

Fournir au personnel, désigné par l'employeur, les moyens pour prendre en charge les activités de protection et de prévention des risques professionnels afin de permettre à l'entreprise de satisfaire à une obligation réglementaire.



## Objectifs pédagogiques

A l'issue de l'information, le participant sera capable de :

- Connaître le cadre réglementaire en santé, sécurité et conditions de travail.
- Connaître les méthodes à mettre en œuvre pour protéger / prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.
- Définir et mettre en œuvre une démarche de management de la prévention dans son entreprise.



## Méthodes pédagogiques

Cette action est la base d'un accompagnement global du responsable sécurité dans sa mission, pérennisé par un accompagnement du formateur dans l'entreprise.

Cette formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques.



## Public concerné

Toute personne étant ou en vue d'être désigné par l'employeur (Notamment en application de l'article L.4644-1 du Code du travail) et devant prendre en charge la fonction Santé-Sécurité dans son entreprise.



## Pré-requis

Maîtrise informatique et pédagogique. Connaissance des bases de la réglementation et des différentes recommandations. Posséder un matériel informatique.



## Évaluation

Évaluation continue tout au long de la formation



## Durée (21h)

3 jours



## Nombre de participants

1 à 6 stagiaires



## Coût

Inter-entreprises : nous consulter  
Intra-entreprise : nous consulter



## Moyen

Salle équipée pouvant accueillir 6 personnes + le formateur.



## Validation

Attestation de formation



BTP



Industrie



Logistique



Collectivités



Tertiaire

www.ocsformation.fr

# Chargé de sécurité

Prévention des risques en entreprise



www.ocsformation.fr

## PROGRAMME

(Cette obligation fait suite à la loi du 20 juillet 2011 entrée en vigueur le 1er juillet 2012.)

**Soit : 2 jours d'apport théorique  
+ 2 demies journées d'accompagnement  
dans l'entreprise**

### Programme jours 1 et 2

#### La démarche globale de prévention – le cadre juridique

- Comment s'investir dans la prévention
- Les enjeux
- Les principaux textes réglementaires

#### Les acteurs de la prévention en entreprise, leurs champs d'application et leurs responsabilités

- En interne : chef d'établissement, encadrement, salariés, CHSCT, DP, CE, le service sécurité de l'entreprise.
- En externe : inspecteur du travail, médecin du travail, agent des services de prévention CARSAT, etc.

#### Les différentes notions à maîtriser

- L'accident du travail, l'accident de trajet, les maladies professionnelles, etc.
- La notion de danger, de risques, de situations dangereuses.
- Les techniques de recueil des faits avérés : les entretiens, les questionnaires, etc.
- Les outils d'analyse : L'arbre des causes, la méthode « ITAMAMI »

#### Les principaux risques et les obligations de l'entreprise en termes de prévention des risques professionnels

- Les principaux risques :
  - Liés aux conditions de travail (équipements, charges physiques et mentales, etc.)

- Liés à l'environnement (bruit, poussières, température, vibration, électricité, incendie, etc.)
- Liés à la Co activité avec des entreprises extérieures
- Liés aux agents chimiques / biologiques
- L'accueil et la formation sécurité à assurer pour les nouveaux collaborateurs, les visiteurs, les intérimaires.
- L'intervention des entreprises extérieures (PPR, PPSPS, etc.)
- Les documents de l'entreprise (D.U., bilan annuel, la fiche d'entreprise, etc.)

#### Les principaux outils de la prévention des risques

- Le plan annuel de prévention
- Les audits sécurités
- L'analyse des accidents et incidents
- La communication et l'animation interne

### Programme jour 3

#### Accompagnement de mise en pratique dans l'entreprise par 2 demi-journées de 4 heures.

##### Demi-journée n° 1 (4h)

- Connaître l'organisation Santé et Sécurité dans son entreprise
- Identifier la communication avec les acteurs externes de son entreprise

##### Demi-journée n° 2 (4h)

- Revue et actualisation (si besoin) du Document Unique d'Évaluation des risques EVRP (mais aussi le registre de sécurité, le registre des accidents bénins, etc.)
- Identification et maîtrise des différents outils utilisés dans l'entreprise dans le cadre S.S.T (Analyse des risques, PPR, Plan de formation annuel, etc.)

#### OCSA FORMATION TOULOUSE

6 rue Sirven  
31100 TOULOUSE  
05 34 66 47 26  
contact@ocsformation.fr

#### OCSA FORMATION MONTPELLIER

429 rue de l'Industrie - Maison de l'entreprise  
34000 MONTPELLIER  
04 67 06 20 46  
contact@ocsformation.fr

www.ocsformation.fr